Cette note ne paraît pas avoir été publiée sans dessein par l'organe officieux de la chancellerie. Elle est reproduite par la *Gazette de Cologne* et les principales feuilles officieuses allemandes. Il faut espérer qu'elle est purement et simplement une manœuvre électorale; mais, si elle devait constituer un commencement de provocations, il faut que nous démontrions à Berlin que nous sommes décidés à opposer le sang-froid le plus absolu à toutes les tentatives de ce genre. Ce sang-froid, il nous faut même le conserver en présence des faits d'espionnage relevés à Lyon et qui pourraient bien ne s'être produits que pour provoquer de notre part des démonstrations blessantes contre l'Allemagne. C'est, du reste, le devoir du gouvernement de calmer, sur ce sujet, l'effervescence des populations et je crois savoir que déjà des exhortations dans ce sens ont été adressées dans le département du Rhône aux organes de la presse.

On assure, en outre, dans les milieux officiels, que 48 heures ne se passeront pas sans que le général Boulanger ne réagisse publiquement, non seulement contre les achats de bois et aussi ceux d'acide picrique et d'éther sulfureux nécessaires à la fabrication de la mélinite, également dénoncés par la presse germanique, mais encore contre certaines prétendues provocations à son adresse contenues dans l'article d'hier de l'*Intransigeant*.

Cet article, il faut bien le dire, ne renferme rien que le l'on ne soit habitué à rencontrer sous la plume de M. Rochefort, et, si les opportunistes affectent de s'en indigner aujourd'hui, c'est uniquement parce qu'il a été relevé par plusieurs organes conservateurs.

UNE BOURSE DU TRAVAIL A BRUXELLES

Nous avons ou plutôt nous allons avoir ici une Bourse du Travail. Bruxelles veut aussi en avoir une; et dans le débat qui s'est élevé à cette occasion au sein du comité central de l'Union syndicale belge, une question intéressante a surgi, dont la solution pourra servir de leçon à nos syndicats ouvriers, lorsqu'ils devront élaborer le règlement de la nouvelle Bourse.

L'union syndicale belge avait la prétention de faire de la Bourse l'unique intermédiaire possible entre l'offre et la demande du travail. Cependant, a dit un orateur, un syndicat régulier se forme parmi les ouvriers d'une industrie; ce syndicat notifie à la Bourse du travail sa volonté de ne pas s'y affilier et de rester complètement indépendant. Dans ce cas, la Bourse du travail repoussera-t-elle toute offre ou demande d'emploi relative à cette industrie ? Oui! a répondu le principal organisateur de la Bourse du travail. Non! ont répliqué plusieurs orateurs, invoquant la liberté du travail et le droit qu'a l'ouvrier de s'associer ou de ne pas s'associer.

Le système contraire est évidemment un privilège au profit des syndicats et une atteinte à la liberté individuelle. C'est pourquoi il a été repoussé à l'unanimité des voix, moins 2, des membres de l'Union syndicale belge. En sera-t-il de même à Paris? On offre de parier que non!

TOUJOURS LE BUDGET
LA DÉMISSION DE M. DAUPHIN

On ne se préoccupe, au Palais-Bourbon, que de la conférence qui a eu lieu entre les ministres de l'intérieur, des finances, de la guerre et de la marine et la commission du budget. L'on persiste, comme je l'écrivais hier, à mettre sur le compte de M. Wilson l'obstination de M. Dauphin à maintenir sa démission. Si le gendre de M. Jules Grévy a persuadé au ministre des finances qu'en en appelant à la Chambre, il aurait raison de l'opposition de la commission, M. Dauphin n'a qu'à faire un pas dans les couloirs pour s'assurer qu'il ferait fausse route, en suivant le conseil qui lui a été donné.

La majorité ne comprend pas grand'chose, il est vrai, aux combinaisons du budget rectificatif du successeur de M. Sadi-Carnot, mais il suffit qu'il y figure une émission synonime pour elle d'un emprunt, dont elle ne veut à aucun prix, pour qu'elle rejette en bloc tout le système.

La question qui se pose dans tous les groupes prouve, du reste, que le ministre des finances se trompe étrangement, s'il croit qu'il pourra conserver son portefeuille malgré le rejet de son projet, ce qui le réduirait au rôle pur et simple d'exécuteur des volontés de la commission ou de la majorité. On reconnait que la chose était possible si M. Dauphin eut accédé tout d'abord au budget d'attente qui rencontrait faveur au sein de la commission; mais à présent qu'il a persisté dans ses vues et que le cabinet s'en est rendu solidaire, il faut, dans une conjoncture aussi importante, sinon un remaniement complet du ministère, mais au moins que le ministre des finances paie pour tous ses collègues, en cédant la place à un autre.

Vainement M. Goblet, compatriote et ami de M. Dauphin, multiplie-t-il les efforts pour persuader aux gauches que le portefeuille des finances peut rester dans les mêmes mains sans danger pour l'exécution des résolutions de la Chambre: les groupes font la sourde oreille, et cela se comprend puisqu'ils ont tous un candidat à la succession ministérielle vacante. Il paraît donc bien difficile d'éviter un remaniement du cabinet. Les députés qui se prétendent bien informés assurent, au surplus, que le remplacemnt de M. Dauphin par M. Rouvier était décidé avant l'audition du *ministre par la commission*.

Au surplus, la commission s'étant prononcé par 18 voix contre 6 contre le projet rectificatif de M. Dauphin, après que celui-ci avait déclaré ne pas pouvoir se charger de régler le budget sans impôts ni sans emprunts nouveaux, la démission du ministre des finances peut être considérée comme certaine.

LA QUESTION ÉGYPTIENNE

Sir H. Drummont-Wolff est parti pour Constantinople, où il a été précédé par M. Cartwright. Cela veut dire que la question égytienne revient sur l'eau et qu'elle va même entrer dans une nouvelle phase. Une opinion très accréditée en Angleterre est que c'est à cause d'elle que lord Iddesleigh a dû céder le portefeuille des affaires étrangères à lord Salisbury. On trouvait qu'il ne le tenait pas d'une main assez ferme. Celle qui le dirige maintenant ne manque pas de fermeté, seulement les circonstances sont devenues peu favorables au déploiement de facultés énergiques; elles semblent bien plutôt faites pour les gens d'un tempéramment circonspect. On ne tardera pas à savoir ce que sir H. Drummond-Wolff est allé proposer au Sultan de la part de lord Salisbury.

LA BOURSE

La baisse est de 45 centimes sur le 3 0/0 et elle a été également considérable sur nos autres fonds d'Etat, ainsi que sur les valeurs internationales. C'est vous dire assez que la Bourse a été mauvaise. La crise ministérielle n'en est pas du reste la seule cause; les bruits de guerre y sont, en outre, pour beaucoup. La note de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* n'a pas produit sur les bourses étrangères un moins mauvais effet que sur notre place, et l'on croit, malheureusement que le dernier mot de ces alarmes, qui doivent profiter aux nouvelles élections du Reichstag, n'est pas encore dit.

∴

Un autre correspondant nous écrit :

« Les journaux ont beaucoup commenté depuis quelque temps, l'attitude tour à tour bienveillante et hostile de l'*Intransigeant* à l'égard du ministre de la guerre.

» La *République française* a même, ce matin, mis le général Boulanger en mesure de se prononcer.

» Voici à ce sujet un détail piquant :

» Le lendemain du jour où le journal de M. Rochefort avait publié son premier article contre l'ancien ami du duc d'Aumale, article dans lequel le général Boulanger était nettement mis en suspicion comme partisan du parti bonapartiste, un aide de camp du ministre se présenta chez M. Rochefort.

« Pourquoi nous faites-vous la guerre ? dit l'envoyé du ministre parlant au nom de ce dernier, que vous avons nous fait? »

Voici quelle aurait été la réponse du rédacteur en chef de l'*Intransigeant*:

« J'ai, il y a quelque temps, demandé au ministre de la guerre de l'avancement pour un de mes amis. Nous attendons encore. Alors, dent pour dent. »

« L'envoyé du ministre ne put que lui porter cette réponse. L'enquête fut alors ouverte sur l'ordre du général Boulanger, et, nous dit-on, aboutit à la découverte du fait suivant :

» Le protégé de M. Rochefort, qui avait été récemment promu, ne devait, paraît-il, son avancement qu'à ses opinions bonapartistes. M. Rochefort ne put qu'en rire et, les choses étant en aussi bonne voie, la réconciliation fut décidée.

» Elle eut lieu lundi dernier dans un dîner chez le rédacteur en chef de l'*Intransigeant*. Il y avait comme convives, outre MM. Rochefort et Boulanger, MM. Laguerre et Clémenceau.

» L'article de la *République française* de ce matin a eu une autre conséquence : un long conciliabule a été tenu ce soir au ministère de la guerre entre le général Boulanger et M. Clémenceau. »

CRISE MINISTÉRIELLE IMMINENTE

Paris, 21 janvier. — Ainsi que nous l'avions annoncé, le président du conseil, les ministres des finances, de la guerre et de la marine se sont rendus auprès de la commission du budget pour défendre, chacun en ce qui les concernait, les projets financiers du gouvernement. M. Dauphin en terminant sa déposition a laissé échapper cet aveu dépouillé d'artifice : « La formule ni emprunt ni impôt me paraît irréalisable et je voudrais bien connaître celui qui se chargerait de la réaliser. »

Cette manière de voir n'a pas été celle de la commission qui, après le départ des ministres, par 18 voix contre 6, a rejeté le projet gouvernemental, et par 16 contre 2 s'est prononcée pour l'émission de 167 millions d'obligations sexennaires. Dans cette somme le budget extraordinaire de la guerre entre pour 86 millions, celui de la marine pour 26, et celui des travaux publics pour 55 millions.

Les six membres qui ont voté pour le système de M. Dauphin, sont MM. Wilson, Thiers, Blandin, Thomson, Saint-Prix, Gomot.

L'échec, on le voit, atteint aussi bien le ministre des finances que M. Wilson; la défaite de M. Gendre, était très commentée.

∴

Si la crise ministérielle n'est pas, de fait, encore ouverte, c'est tout comme.

Nous en avons, du reste, une preuve dans l'information de la *France* annonçant que l'envoi de la démission de M. Dauphin au président de la République n'était qu'une affaire de jours, alors que le ministre des finances n'avait pas encore été entendu par la commission du budget et que cette dernière n'avait par conséquent pas encore repoussé par 18 voix contre 6 le projet financier du gouvernement.

Et ce n'est pas seulement en ce qui concerne ce plan que craque l'édifice ministériel, mais surtout en ce qui concerne le président du Conseil lui-même.

L'animosité de la majorité républicaine contre M. Goblet est depuis longtemps chose connue, et le président du Conseil, loin d'essayer de l'atténuer semble prendre à tâche d'irriter constamment ses ennemis politiques.

Il n'est pas de jours où dans les couloirs de la Chambre on n'entende nombre de députés se plaindre de l'accueil plus que froid à eux fait par le petit Goblet, ce petit rageur (sic).

En résumé, la corde est plus que tendus et la rupture ne peut tarder.

L'Elysée, de son côté, redouble d'efforts pour amener cette dernière et forcer M. Floquet à prendre le pouvoir auquel le président de la Chambre pourrait difficilement se soustraire, si M. Grévy le lui offrait d'une manière formelle.

M. Floquet usé, on verrait alors revenir sur la scène M. de Freycinet, lequel en a plus envie qu'il ne veut bien le faire dire par ses amis.

Voici, à titre de document, la liste des collaborateurs que s'adjoindrait M. Floquet, président du conseil avec le portefeuille de l'intérieur.

MM. Flourens, affaires étrangères; Rouvier, finances; Etienne, travaux publics; Boulanger, guerre; Aube, marine; Naquet, postes et télégraphes; Lockroy, commerce; Boysset, justice; Brousse, agriculture; Spuller, instruction publique.

Bien que les événements ne soient pas aussi avancés, nous le répétons, la crise est imminente et nos lecteurs verront que nos renseignements sont, pour cette fois comme pour la précédente, absolument exacts.

∴

Paris, 21 janvier. — *L'échec du projet financier* du gouvernement à la commission du budget a donné lieu à un conciliabule donné dans la soirée, entre MM. Wilson, Dauphin et Goblet.

Le ministre des finances se serait montré disposé à élaborer **un nouveau plan budgétaire**, mais le président du conseil s'y serait formellement opposé.

Une autre conférence a eu lieu à l'issue de la séance de la Chambre, entre M. Jules Ferry et quelques-uns de ses sous-ordres, parmi lesquels MM. Thompson, Rouvier, Jules Roche, etc., le plan d'attaque a été arrêté.

C'est le cas de répéter que ça se décolle.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du vendredi 21 janvier

Présidence de M. FLOQUET, président

Le désarmement

M. Frédéric Passy dépose sa proposition de désarmement de l'Europe qui est renvoyée à la commission d'initiative.

Le budget de la marine

L'ordre du jour appel la reprise de la discussion du budget de la marine.

M. Maurel reproche aux chapitres de ce budget de n'être pas assez détaillés, ce qui rend difficile le contrôle parlementaire.

M. le rapporteur invoque la tradition parlementaire. Le nombre des chapitres a d'ailleurs été augmenté.

M. Maurel demande le renvoi du budget à la commission, mais sa proposition est repoussée.

M. l'amiral Aube répondant à une question de M. de Laferronays, rend hommage au dévouement et au courage des marins et passagers qui se trouvaient à bord de la *France* lorsque l'incendie s'est déclaré sur ce paquebot.

La Chambre aborde la discussion des chapitres. Les cinq premiers sont adoptés sans débat. Sur le chapitre 6 relatif au personnel technique, M. Liais développe un amendement tendant à rétablir pour le commissariat et pour les corps entretenus les crédits réduits par la commission.

M. Liais reproche au ministre d'avoir restreint la limite d'âge, réduit le nombre des commissaires de la marine et sacrifié ainsi les intérêts de ce département (Interruptions).

M. l'amiral Aube réplique de son banc que les préfets maritimes ont assuré le ministre de leur concours; il n'est pas possible qu'un seul d'entre eux ait accusé le ministre de jeter le désordre dans la marine.

L'amendement de M. Liais, mis aux voix, n'est pas adopté.

Le chapitre 7 est adopté, ainsi que les chapitres 8 à 33.

Le chapitre 34 est réservé.

Les chapitres 35 à 43 sont adoptés.

La commission du budget accepte l'amendement de M. Laroche-Joubert sur le chapitre 34 qui lui avait été renvoyé et qui tend à réduire de 50,000 fr. le chiffre de ce chapitre.

Le chapitre 34 ainsi modifié est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Demain, à 2 heures, séance publique.

La séance est levée à 6 h. moins 10.

NOUVELLES DU JOUR

L'utilisation des eaux d'égout

On a distribué aux députés le rapport fait par M. Bourneville, député de la Seine, au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi ayant pour objet l'utilisation agricole des eaux d'égout de Paris et l'assainissement de la Seine.

Ce document — qui comprend plus de deux cents pages — est accompagné de curieuses annexes : plans, tracés topographiques, etc.

En résumé, la commission propose de procéder aux travaux nécessaires pour conduire dans la presqu'île de Saint-Germain les eaux d'égout de Paris, élevées par des machines établies à Clichy. Ces travaux seraient déclarés d'utilité publique. La ville de Paris paierait seule la dépense.

Il ne pourrait être répandu sur le sol qu'un maximum de 40.000 mètres cubes d'eau par hectare et par an. Il ne serait pas formé de mare stagnante ni opéré de déversement d'eau d'égout non épurée en Seine, dans la traversée du département de Seine-et-Oise.

La faillite Donnot et ses conséquences

A la suite de la faillite de la banque Donnot-Roy, dont le chef, M. Donnot, était sénateur, MM. Royer père et fils, maîtres de forges à Boulogne, ont dû déposer leur bilan au moment où ils se disposaient à mettre en marche l'usine qu'ils venaient de construire à Boulogne.

La banque Picot, Bernardin et Cie, de Vassy, qui avait une succursale à Saint-Dizier, n'ayant pu résister aux demandes de remboursement, a été obligée de se mettre en liquidation.

On annonce malheureusement encore plusieurs autres sinistres, conséquences de la faillite du sénateur rouge.

La convention de navigation avec les messageries maritimes

Paris, 21 janvier. — Le groupe industriel de la Chambre des députés a eu, ce matin, une audience importante de M. Granet, ministre des postes.

Ce groupe avait chargé son président, M. Dautresme, et plusieurs de ses membres les plus actifs, MM. Félix Faure, Charles Jonglez, Davivier, Auguste Lepoutre, de demander au ministre de rouvrir ses négociations avec les messageries maritimes, afin d'insérer dans les conventions nouvelles qui doivent régler pour quinze ans, nos services postaux et de voyageurs, avec la Plata, l'Indo-Chine et l'Australie, une clause nouvelle : *le prolongement de ces services, aller et retour, sans transbordement sur le Hâvre et Dunkerque, pour une partie au moins des navires.*

M. Félix Faure et les trois députés du Nord, ci-dessus indiqués ont successivement développé devant le ministre les motifs de cette demande faisant valoir l'importance industrielle des régions qu'ils représentent et le commerce considérable d'importation et d'exportation qu'elles font avec la Plata, l'Australie et l'Indo-Chine.

Pour Lille, Roubaix, Tourcoing, Fourmies particulièrement, l'arrivée directe, sans transbordement, des laines d'Australie et de la Plata à Dunkerque, aurait des conséquences très favorables à la fabrique de ces grandes villes, ainsi qu'au port de Dunkerque. Elle enlèverait au port d'Anvers, à notre profit, une partie des avantages dont il jouit maintenant, en même temps qu'elle permettrait d'entamer, dans une certaine mesure, le monopole de Londres pour les laines d'Australie.

M. Le Gavrian a fait valoir en outre que l'approvisionnement de charbon de ces navires, en escale à Dunkerque, assurerait un débouché nouveau aux houillères de la région du Nord.

M. Granet a écouté avec intérêt ces observations. Il a demandé aux députés une note les résumant, et il a formellement promis d'ouvrir avec la Cie des Messageries maritimes de nouvelles négociations dans le but de donner satisfaction aux intérêts du Havre et de Dunkerque et des régions desservies par ces ports.

Cette démarche promet donc d'avoir les meilleurs résultats.

M. Trystram, comme d'habitude s'était abstenu d'y prendre part.

Renouvellement du bureau de la Droite de la Chambre. — Un discours de M. de la Rochefoucauld.

Paris, 21 janviere — La Droite royaliste a procédé cette après-midi au renouvellement de son bureau. Elle a, comme les années précédentes, maintenu au fauteuil presidentiel M. de la Rochefoucauld-Bisaccia.

Ont été élus vice-présidents : MM. de Maille, l'amiral de Dompierre-D'Hermoy, et Bigot. Secrétaires : MM. d'Aillières, de Cazenove de Pradines, de la Ferronnays. Trésorier : M. le comte de Lanjuinais. Questeur: M. Barouille. Membres adjoints aux délibérations du bureau : MM. Keller, comte de Mun et Rey.

En prenant possession de la présidence, M. de la Rochefoucauld a prononcé le discours suivant :

« Au nom de mes collègues du bureau et du mien, » je vous remercie de l'honneur que vous venez de » nous faire et de la confiance que vous nous avez » témoignée. J'y suis d'autant plus sensible que j'y » vois de votre part une preuve d'amitié pour votre » président.

» Votre bureau n'a cessé et ne cessera de travailler » à l'Union dans la minorité. Telle était du reste la » pensée qui vous animait dans la dernière législa- » ture, pensée qui s'est traduite par la proclamation » signée de toute la minorité.

» Le résultat des élections nous a prouvé que nous » devions persévérer dans cette voix. La même pen- » sée qui a inspiré l'ordre du jour publié il y a quel- » ques semaines et qui avait été préparé par les » bureaux réunis de la minorité conservatrice est » adoptée par elle.

» Les bases de cette union sont toutes trouvées : » c'est la défense des intérêts catholiques, la reven- » dication de toutes les libertés religieuses et civiles » et le terrain largement compris des affaires.

« Cette union indispensable ne doit pas nous em- » pêcher de rappeler au pays que la monarchie seule » peut lui donner une paix durable que nous souhai- » tons ardemment, des alliances indispensables à un » grand peuple, le rétablissement de la situation » financière si compromise aujourd'hui, et enfin les » libertés nécessaires que nous réclamons tous. »

Ce discours a été accueilli par de vifs applaudissements.

Réponse de l'empereur d'Allemagne à l'Adresse de la Chambre des Seigneurs

Berlin, 21 janvier. — La *Norddeutsche Allegemeine Zeitung* dit que la députation qui a remis à l'Empereur l'adresse de la Chambre des seigneurs a donné lecture à Sa Majesté de ce document.

L'Empeur a répondu qu'il croyait bien qu'après un exposé aussi détaillé des besoins de la défeuse on pourrait compter sur l'adoption du projet par le Parlement.

» J'ai été obligé, a ajouté l'Empereur, de faire connaître ma position publiquement sans perte de temps Espérons qu'elle s'améliore.

» Chaque manifestation me démontre combien j'ai eu raison : ce qui a eu lieu m'a fait beaucoup de peine; répétez partout que la patrie n'est pas en danger aussi longtemps que l'armée qui, pendant les dernières guerres a donné d'aussi grandes preuves de fidélité et de dévouement, se maintient dans le même esprit.

» Les nouvelles mesures qui fortifieront l'armée serviront à écarter tout danger de guerre. Encore une fois merci du fond de mon cœur. »

Les espions de Lyon

Lyon, 21 janvier. — Le plus jeune des individus arrêtés sous la prévention d'espionnage, a avoué être né à Berlin.

Le manifeste de l'empereur Guillaume

Berlin, 21 janvier. — On assure que l'empereur Guillaume renonce à adresser un manifeste au peuple allemand, mais qu'il traduira ses sentiments dans une lettre à M. de Bismarck, suivant le procédé employé à plusieurs reprises.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

(Reproduction interdite)

ROUBAIX-TOURCOING, 22 janvier 1887.

Le grand mouvement d'affaires qui s'était produit sur notre marché lainier, la semaine précédente, s'est un peu ralenti pendant ces derniers huit jours.

Tissus. — Les acheteurs de tissus se tiennent toujours sur la réserve : ils semblent n'accorder qu'une confiance limitée à la hausse des matières et ils ne remettent pas d'ordres.

On pourrait donc par suite s'attendre à une période d'accalmie pour la fabrique, qui, dans un mois, aura à peu près terminé ses livraisons.

Laines brutes. — La prudence est décidément le courant qui domine. A l'excitation fiévreuse des premiers jours de l'an ont succédé des jours de calme et de réflexion. La fabrique a compris dès le premier moment que le commerce des tissus, encore sous le coup de la frayeur que la baisse rapide lui avait occasionnée, juste au moment où il livrait ses commissions, était très mal préparé pour croire à une nouvelle hausse.

De plus les affaires en France sont mauvaises, tous les acheteurs de province se plaignent et achètent moins, l'exportation, qui a fait le succès de l'année qui vient de s'écouler, peut seule assurer le travail de tous nos métiers. Mais la grande question est de savoir si les énormes quantités de tissus commissionnées cette année sont toutes écoulées, et si des ordres aussi importants nous seront remis ?

On peut espérer aujourd'hui que la sagesse l'emportera et que les spéculations folles seront évitées. En effet, personne n'a intérêt, en ce moment, à voir les prix s'exagérer. Le commerce de laine, en envoyant, il y a trois semaines, des centaines de télégrammes à Buenos-Ayres pour y donner des ordres d'achats, a fait que les prix qui, à la date du 26 décembre, accusaient une baisse de 30 0/0 se sont relevés d'un seul coup.

L'avalanche d'ordres a fait croire au retour des plus hauts prix. Par suite, peu de laine a été achetée et la grande quantité reste dans les mains des producteurs. Nos négociants en laine ont donc eu toutes raisons pour être prudents à Anvers. Leur réserve y a maintenu les prix au cours des peignés sur place. S'ils avaient grandement acheté, il y aurait eu hausse de 50 c. dès le premier jour.

Les ventes de Londres vont s'ouvrir le 25 courant; c'est le grand marché régulateur. On peut espérer que les prix actuels s'y affirmeront sans grande fluctuation de hausse ou de baisse.

Il est à désirer que des prix sérieux et stables s'établissent. Les cours actuels paraissent être raisonnables; il serait de l'intérêt général qu'ils se fixent d'une façon stable.

Peignés. — Transactions moins considérables que durant la semaine du 10 au 15 courant où, dans le seul conditionnement de Tourcoing, 770.000 kilog. ont passé, dont 150.000 kilog. en une seule journée. Néanmoins, on peut signaler encore un courant d'affaires assez régulier avec plein maintien des cours précédemment relevés.

Laines filées. — Affaires un peu plus actives bien que les prix ne soient pas encore en rapport avec la hausse pratiquée sur la laine peignée.

La filature à façon est encore alimentée, mais elle commence à chercher des chargements.

Blousses. — Il s'est traité, paraît-il, quelques affaires à livrer aux prix actuels, ce qui fait supposer que la consommation croit au maintien des cours.

Cotons filés. — Situation normale, affaires régulières, prix inchangés.

Soies. — C'est une impression de fermeté dans les prix qui, ces temps derniers, a dominé pour les soies d'Europe. Certains genres, les organsins fins, ont plutôt une nouvelle tendance à la hausse.

Laines

ANVERS, 21 janvier.

De gré à gré il a été traité ce jour 27 balles de laine de La Plata en suint.

LE HAVRE, 21 janvier.

(Avis de MM. Aubé, Dumanoir et Degoy.)

Nous avons l'honneur de vous informer que par suite de 1,031 balles Plata cataloguées au supplément, notre vente publique aura deux séances, les 27 et 28 courant, au lieu de une annoncée primitivement.

Les quantités Plata présentées aux enchères, compris 400 balles soldes en magasin, s'élèvent maintenant à 2,490 balles Buenos-Ayres, bon à beau choix et 356 balles Montevideo, bon choix.

A la première séance, 319 balles très belle laine de Buenos-Ayres, Estancia Espartillar, passeront sous le marteau.

LE HAVRE, 22 janvier, 8 h. 59 matin.

Voici le résumé de la huitaine :

Arrivages : 313 balles de laine de La Plata.

Ventes : 79 balles de Buenos-Ayres, de 1,975 à 210; plus 388 balles du Chili, de 150 à 170.

Expéditions : 112 balles de diverses provenances.

Stock : 2,872 balles de Buenos-Ayres; 356 balles de Montevideo; 285 balles de Rio-Grande; 804 balles du Chili; 3,925 balles de Russie; 8,193 balles d'Espagne; 1,860 balles d'Algérie; 464 balles de Smyrne; 410 balles de Bombay; 304 balles poils de chameau et 240 balles diverses du Pérou.

MARSEILLE, 20 janvier.

On a vendu 150 balles de laine Khorassan, à fr. 147.50.

BORDEAUX, 18 janvier.

Revue du 18 décembre 1886 au 18 janvier 1887. — Ventes : 1,078 balles peaux de moutons Buenos-Ayres en suint, de fr. 30 à 160; 567 balles dito Montevido dito, de fr. 75 à 165.

Importations : de Buenos-Ayres, 624 balles de laine et 4,038 b. peaux; de Montevideo 641 b. peaux.

Stock le 18 janvier 1887 : 1,650 balles laines Espagne en suint et 8 b. Chili dito; 3,182 balles peaux de mouton de Buenos-Ayres en suint et 2,030 b. dito de Montevideo dito.

Navires attendus : Trois steamers de Buenos-Ayres et deux de Montevideo.

Laines. — L'article a eu un mouvement de reprise sur tous les marchés pendant les premiers jours de l'année.

Peaux de mouton. — Les transactions sont redevenues très actives pour toutes les sortes. Les cours paraissent établis à 5 et 10 centimes au dessus de notre enchère de décembre.

Notre prochaine vente publique, fixée au 2 février et jours suivants, comprendra 500 balles environ de la Plata.
H. GROSSARD.

LIVERPOOL, 20 janvier.

Aujourd'hui, 3,831 balles ont été offertes et 3,193 b. ont changé de mains. Les enchères sont plus vives et les prix de la veille ont été pleinement maintenus.

BRADFORD, 20 janvier.

Hier, MM. Oddy Turner et Cie, ont offert sur enchères, environ 600 lots de laine, et 200 lots de botany tops, en présence d'un public nombreux.

La concurrence a été vive, surtout dans les sortes lustres, lesquelles se sont vendues aux pleins prix du marché, les botany tops ont attiré beaucoup l'attention, et les prix indiquent une hausse d'environ 3 d. per lb sur les cours de décembre.

Aperçu des prix réalisés : Lincoln hogs 10 3/4 d., yorkshire hogs 11 d. à 11 1/2 d., croisés laine 5 d. botany tops 21 d., longs croisés assortis 6 d., dégraissés d'Australie 10 d., duvet étranger 9 1/3 d., Highland assorties blanches 5 1/2 d., peaux moutons 10 1/4 d., laine d'Islande 7 1/2 d., tops croisés 21 d., lustre assorti 11 d., toison grise 10 d. fine head belle tête 8 d., botany dégraissé 10 d., large tête 6 d. à 6 3/4 d.

ODESSA, 15 janvier.

Les affaires continuent à languir. Les acheteurs sérieux font défaut et les détenteurs continuent à maintenir fermes leurs prix.

KURRACHEE, 28 décembre

Environ 1200 b. ont changé de mains pendant la semaine, bicaneer nominal rs 28 à 29, pak Pattan 20 à 22, Khandabar 27-8 et 26-12, Damunee 23 à 25, Khelat non lavé 14 à 17, lavé 23 à 25, Ferozepore 18 à 20, Shah 10 à 14 par poids de 82 lb.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Belgrano* allant de Buenos-Ayres et Montevideo à Dunkerque et le Havre avec laines et diverses marchandises à ordre, a passé à St-Vincent (Cap-Vert) le 18 janvier. Attendu à Dunkerque le 28 courant.

Le steamer anglais *Chimborazo* est arrivé à Sydney (Australie) le 20 janvier, venant de Londres, prendre charge en laine et diverses marchandises pour Londres.

Le steamer anglais *Kaikhoura* allant de Londres à la Nle-Zélande, prendre charge en laine, a suivi le 20 janvier à 5 h. matin, de Madère.

Le steamer belge *Hevelias* allant de la Plata à Southampton et Anvers, avec laines et diverses marchandises, a suivi de Madère le 19 janvier, attendu le 30 courant en ce port.

Le steamer anglais *Tongariro* allant de la Nle-Zélande à Londres avec laines à ordres, a suivi de Madère le 20 janvier à 4 h. du matin.

Le steamer *Valparaiso*, allant du Chili à Liverpool avec laines et diverses marchandises a suivi de Ténériffe le 19 janvier.

Le steamer anglais *Grecian* prenait charge à Montevideo le 17 janvier en laine pour l'Europe.

Monté à Anvers le 20 janvier steamer anglais *Duke-of-Devonshire* venant de Sydney avec laines à ordre.

Le steamer anglais *Garonne* est parti le 21 janvier de Gravesend, allant de Londres en Australie.

Le steamer anglais *Hogarth* allant de Dunkerque et Liverpool à la Plata charger des laines pour l'Europe a suivi le 19 janvier de St-Vincent (Cap-Vert).

Le steamer anglais *Anglo-Indian* a été mis en mer le 20 janvier de Plessingue pour B.-A., allant charger en laines.

Le steamer *Meurthe* a fini le débarquement de ses laines le 20 janvier à Dunkerque, et en a suivi le 21 de ce port pour Cardiff.

Le 3 mâts anglais *Loch Vennachan* allant de Melbourne à Londres avec laines à ordres, a passé à Beachy-Head le 19 janvier à 9 h. 11 matin. Arrivé à Gravesend le 20.

Le 3 mâts anglais *Termopyle* est arrivé de Sydney (Australie) à Londres le 20 janvier, avec laines à ordres.

Le steamer *Buenos-Ayres* a suivi le 15 janvier de B.-A. avec laines pour Anvers et Hambourg.

Le steamer *Strasbourg* allant de la Plata à Anvers avec laines à ordre, a suivi de St-Vincent (Cap-Vert, le 16 janvier, attendu le 27 courant en ce port.

Le steamer *Hohenzolern* allant d'Anvers à Sydney (Australie) a passé à Suez, le 17 janvier.

Le steamer *San-Martin* allant à la Plata charger des laines, a fait route de St-Vincent (Cap-Vert) le 18 janvier.

Le steamer anglais *Phoenician* chargeait à B.-A. en laine et peaux pour Dunkerque vers le 15 courant.

Descendu de Bordeaux le 19 janvier, steamer angl. *Para* allant à la Plata charger des laines.

Le steamer anglais *Gwaliar* allant à Brindisi venant d'Australie avec laines à ordres, a suivi d'Alexandrie le 18 janvier à 4 h. du soir.

Le steamer anglais *Canadian* est arrivé le 20 janvier au Havre, venant charger pour la Plata, où il reprendra des laines pour Dunkerque et ce port.

Le steamer *Ville de Buenos-Ayres* a débarqué à Anvers le 20 janvier : 1690 b. laine à ordre provenant de B.-A. et 281 b. laine en transbordement de la *Ville de Rosario* et prises à Montevideo et de 124 b. laine prises en transbordement du steamer *Belgrano* à Montevideo.

Le steamer allemand *Ceara* est arrivé à Anvers le 20 janvier venant de B.-A. avec laines à ordre.

Le steamer allemand *Carl Woermann* est monté à Anvers le 20 janvier, venant de B.-A. avec laines.

Marchés anglais

NOTTINGHAM, 20 janvier.

La branche de dentelle manque encore d'activité, néanmoins la situation est meilleure qu'à Noël. Le demande est bonne en dentelle torchon bon marché blanche et de couleur.

Les valeurs ne s'améliorent pas dans la branche des rideaux.

La bonneterie est peu active. Les sortes produites à Leicester attirent plus l'attention en ce moment que les articles de laine de Nottingham

La demande pour l'Amérique est calme, petit accroissement d'affaires en taffetas et gants.

BRADFORD, jeudi 20 janvier.

Les laines anglaises sont remarquablement fermes à une fraction au-dessus du cours de Noël. Les affaires augmentent sans être spéculatives. Les peaux de laine sont particulièrement recherchées, les prix sont meilleurs. Les tapis Botany sont stationnaires.

Filés. — Les achats de l'étranger augmentent graduellement. Ils consistent spécialement en filés doubles tubées, sortes propres à la bonneterie de Berlin Les mohaires sont calmes. Les cours des filateurs sont fermes et tendent à remonter. Les filateurs de Botany sont en bonne activité, mais réalisent difficilement leur dernière hausse.

Tissus. — Les manufactures sont généralement en bon mouvement, spécialement celles de draps de fantaisie, mais les ventes s'effectuent lentement. Les bons prix s'obtiennent difficilement, en magasin les ordres n'abondent pas tant pour le pays que pour l'étranger.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Société de consommation. — M. Cyrille Caquant, président du conseil d'administration de la Société de consommation de Roubaix, vient de présenter à M. le Maire de la ville de Roubaix, le compte-rendu suivant des inventaires trimestriels de l'année 1886 :

1er tr., affaires,	105,457.40,	bénéfices,	25,107.03,	soit 24 %
2e »	» 104,954.30	»	25,196.25	» 24 %
3e »	» 104,924.06	»	26,255.39	» 25 %
4e »	» 111,214.66	»	28,256.11	» 25 1/2
	Fr. 426,550.42		Fr. 104,814.78	

La différence entre le chiffre d'affaires et d'achat des sociétaires, provient des ventes faites aux tiers sans participation aux bénéfices. Le nombre des sociétaires qui était de 1,149 au premier janvier dernier est actuellement de 1,327. La fabrication de l'année a été de 1,287,172 kilog. 750 dans les trois qualités de pain, ce qui a nécessité l'emploi de 951,620 kilog. de farines diverses, 100 kilog de farine ont donc rendu 135 kilog. 260 grammes de pain. La fabrication des diverses sortes de pain a été comme suit : Gruau, 398,268 k. : Blanc, 559,829 k. 750; Ménage, 329,075 k. ; Total : 1,287,172 k. 750.

Nous rappelons qu'une quête au profit du denier des Ecoles libres, sera faite par les Dames patronesses de l'œuvre, dimanche, 23 janvier, en l'église de Notre-Dame à la messe de huit heures, à la grand'messe et à la messe de onze heures et demie, et en l'église du Saint-Sépulcre; à la messe de huit heures, à la grand'messe et à la messe de onze heures et demie.

A l'occasion de ces quêtes, la société chorale de la paroisse Notre-Dame, chantera à la grand'messe de neuf heures et demie, la messe du VIe ton, harmonisée par M. Henri Peers et l'*O Salutaris* de Rupes. Elle chantera encore le même jour à la messe de onze heures et demie, un *Kyrie* de Beethoven, le *Sanctus* et le *Benedictus* de Niedermeyer, ainsi qu'un chœur de Racine.

Œuvre des écoles d'Orient. — Un salut solennel, en l'honneur de Saint-Jean Chrysostome, patron de l'œuvre, sera chanté, mercredi prochain, à 5 heures du soir, en l'église Saint-Martin. Le sermon sera donné par le R. P. Arsène de Châtel, provincial des capucins et préfet apostolique de Constantinople. Une quête sera faite au profit de l'œuvre.

Il sera procédé, le vendredi 4 février, à l'adjudication au rabais de l'entretien des chemins vicinaux ordinaires pendant les années 1887, 1888 et 1889.

FEUILLETON DU 23 JANVIER 1887. — No 33

LA CASSETTE DE FER

Par Pierre ZACCONE

PREMIÈRE PARTIE

XVII

SUITE.

Dans le premier moment, la recherche à laquelle elle se livra, ne parut, il est vrai, devoir amener aucun résultat. Mais dès qu'elle eut pénétré dans la chambre de la bonne, elle étouffa un cri de stupeur et se baissa vivement vers le parquet.

Il y avait là des empreintes toutes fraîches d'un pied d'homme.

Le vieillard avait donc dit vrai. Un malfaiteur s'était introduit dans sa chambre, avec des intentions qui ne pouvaient être que criminelles.

Au surplus, il était facile de s'en assurer; le verre était encore sur la cheminée et l'analyse de son contenu devait lever bientôt tous les doutes.

Justement, comme Raymonde revenait vers M. Desgranges, le médecin qu'elle avait envoyé chercher montait l'escalier du pavillon.

Elle courut à lui.

— Ah ! venez, docteur, dit-elle, si vous saviez.

— Qu'est-il survenu ? demanda le médecin: est-ce que M. Desgranges ?...

En quelques mots, la jeune fille mit le docteur au courant de la situation ; lui raconta ce qu'elle avait vu, et alla prendre le verre, dont elle le pria d'analyser le contenu.

Pendant qu'elle parlait, le médecin avait examiné l'état de M. Desgranges, qui maintenant, paraissait retomber dans une atonie complète...

— La crise est passée... dit-il, quand Raymonde eut achevé ; et je ne pense pas que l'incident puisse avoir des conséquences... Mais ce que vous venez de me conter mérite qu'on s'y arrête et nous allons voir tout de suite...

En même temps il prit le verre, s'éloigna de quelques pas, ordonnant de le laisser tout entier à son examen.

Cela dura à peine quelques minutes, pendant lesquelles Raymonde et Laura attendaient anxieuses.

Puis, quand le docteur eut fini, il revint vers les deux jeunes filles, le front soucieux et l'attitude grave.

— Eh bien ? interrogea Raymonde.

— Il ne peut subsister l'ombre d'un doute.

— Ainsi, ce que l'on a versé dans cette potion ?

— Ce sont quelques gouttes d'un poison des plus subtils.

— De sorte que si M. Desgranges l'avait prise...

— Il serait mort foudroyé !

Raymonde frissonna.

— Oh ! l'abominable crime ! balbutia-t-elle; et ne pouvoir connaître...

— N'avez-vous pas quelque soupçon, objecta le docteur... qui donc peut en vouloir à ce cher et excellent homme ?

Raymonde serra ses tempes de ses deux mains.

— Ah ! il faut savoir, répliqua-t-elle, d'un ton âpre c'est assez souffrir ; et il y a trop longtemps déjà que cette situation dure...

— Il me semble qu'il serait prudent d'informer la justice.

Raymonde eut un geste énergique.

— Non ! non ! dit-elle ; la justice a été impuissante jusqu'aujourd'hui; et c'est autrement qu'il faut agir.

— Que voulez-vous faire ?

Raymonde allait répondre : elle s'arrêta et se tourna presque effrayée vers le lit.

M. Desgranges venait de prononcer son nom à voix basse, et s'était dressé sur son séant.

Elle s'approcha, suivie du docteur et de Laura ; mais le vieillard fronça les sourcils, pendant que sa lèvre se pinçait avec une sorte de colère mal contenue.

— Non ! non ! dit-il Raymonde ! c'est à elle seule que je veux parler.

On s'écarta avec soumission, pour ne pas l'irriter, et quand il se vit avec la jeune fille :

— Approche, plus près, reprit-il : personne ne nous entend ?

— Non, mon bon père, répondit Raymonde. Qu'avez-vous à me dire ?

— Il faut partir.

— Partir ! et où voulez-vous aller ?...

— A Pratmeur.

— Que dites-vous ?

— Je le veux.

— Mais le trajet est bien long.

— Qu'importe ! je suis mieux... je pourrai supporter le voyage.

— Cependant...

— Il le faut, te dis-je.

— Mais que voulez-vous aller faire au château de Pratmeur ?

— Chut ! tais-toi... Ah ! pourquoi ai-je oublié si longtemps... j'avais comme un voile sur l'esprit !... Mais maintenant... nous irons... Dieu me donnera la force qui me manque... et puis, tu seras là, toi ! tu me soutiendras... songe donc... pauvre chère petite... tu ne sais pas... le souterrain... là-bas... le, le...

Il n'acheva pas... sa voix faiblissait... une sorte de râle s'engageait dans sa gorge.

— Mon père ! reposez-vous ! supplia Raymonde.

— Oui, je veux bien... mais nous partirons.

— Quand vous voudrez.

— Demain !

— Demain, soit ! mais d'ici là...

— Pauvre enfant... C'est un devoir sacré... Et René !... le comte !

Cette fois, il n'en put dire plus long; il laissa retomber ses bras, et lui-même s'affaissa sans voix sur le lit.

Nous avons laissé Horace et Caminade au moment où ce dernier avait aperçu le comte de Presles et Laura se dirigeant vers le rez-de-chaussée de l'hôtel : et ils avaient constaté que, peu après leur disparition, l'une des fenêtres du boudoir s'était éclairée.

Il n'y avait rien à demander de plus, et Horace ne put s'empêcher de savoir gré à mademoiselle Pradié du bon avis qu'elle lui avait donné la dernière fois qu'ils avaient dansé ensemble. Laura aimait le comte de Presles, et après tout, il ne se sentait pas disposé à lui en faire un crime. C'était affaire à elle, en somme, et du moment que son nom n'était pas en jeu, il ne lui appartenait pas de trouver mauvais qu'elle en voulût choisir un autre que le sien.

Toutefois, la présence du comte dans le parc de l'hôtel, à cette heure de nuit, bien et dûment justifiée, il restait encore un autre point à éclaircir, et c'est de ce côté que l'attention de Caminade s'était particulièrement portée.

Lambert ?

Que faisait-il là ?... Pour quelle œuvre ténébreuse s'était-il introduit dans le parc, et de quel côté avait-il disparu ?

Caminade écoutait et regardait, mais l'obscurité était complète, et il n'entendait plus rien.

Il resta ainsi, anxieux et perplexe, et par une sorte d'instinctive intuition, c'est le pavillon qui était devenu son principal objectif.

Il se mit à parcourir le parc, et quand il en eut bien battu les divers sentiers, il revint vers le pavillon et s'arrêta à quelque distance.

Au premier étage, une lumière brillait, mais il ignorait qui demeurait là.

Il attendit... Horace, à côté de lui, ne soufflait mot.

Une bonne demi-heure s'écoula de la sorte, et le jeune gentilhomme commençait à s'impatienter quand la porte du rez-de-chaussée s'ouvrit, et qu'un homme en sortit.

— C'est le comte ! fit Horace.

— Laissons-le passer, répondit Caminade.. Ce n'est pas lui qui nous intéresse ; moi, c'est Lambert que j'attends.

Le comte passa et se dirigea aussitôt du côté de la rue Payenne.

— Et d'un ! fit Caminade ; l'autre ne va pas tarder... Seulement, je crois qu'il serait adroit d'aller attendre plus loin.

— Pourquoi cela ?

— J'ai mon idée ! je crois qu'elle est bonne.. et tenez ! écoutez !

— J'entends remuer dans le pavillon.

— Il n'est que temps... Ce doit être Lambert... Dépêchons ! surtout, séparons-nous !... Il ne faut pas qu'il nous voie ensemble... ça le ferait loucher... Venez ! venez !

Et ils gagnèrent la rue Payenne.

Il n'était que temps, comme l'avait dit Caminade : à peine eurent-ils disparu que des pas précipités se firent entendre, et qu'un homme, sortant du pavillon, traversa le parc et se rua vers la porte.

C'était Lambert.

Il avait marché, sans regarder en arrière, et dès qu'il se trouva dans la rue il tourna à droite après une courte hésitation, et fila vers la rue du Parc-Royal.

Alentour, tout était désert et silencieux. Cependant, Lambert n'était pas complètement rassuré.

Sa poitrine se soulevait avec force; de vagues lueurs passaient dans son regard; on eût dit que, de temps à autre, ses jambes flageolaient sous lui.

Il se raidit contre cette défaillance passagère; secoua énergiquement la tête, et frappa le sol d'un pied irrité.

Mais la réaction dura peu.

Comme il arrivait à l'angle de la rue Payenne et de la rue du Parc-Royal, il s'arrêta brusquement et se prit à frissonner dans tout son être.

Il y avait là devant lui un homme adossé au mur, et qui semblait l'attendre.

(A suivre.) PIERRE ZACCONE